

ENSEIGNER LES SOCIÉTÉS COLONIALES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Stéphane MINVIELLE, steminv@sfr.fr

Maître de conférences en Histoire, IUFM de l'UNC

L'idée de cette conférence est venue des **cours** que j'assure depuis bientôt deux ans à l'IUFM de l'Université de la Nouvelle-Calédonie :

-Préparation des étudiants préparant le CAPES à la question d'histoire contemporaine intitulée «Les sociétés coloniales à l'âge des Empires (milieu XIXe-milieu XXe siècle, Afrique, Asie, Antilles)

=> manuels de concours chez les éditeurs SEDES, Ellipses, Bréal et Atlande.

=> le choix d'un intitulé de question au concours n'est jamais le fruit du hasard. Il est le résultat d'une évolution sensible de l'historiographie sur un sujet donné et/ou d'une volonté d'aborder une thématique particulière en lien avec l'évolution des programmes enseignés dans le secondaire

-Préparation des futurs enseignants du territoire au contact du terrain par des interventions en didactique et pédagogie, ce qui pose immédiatement la question des programmes adaptés et la place accordée à l'histoire locale et régionale dans la formation des jeunes Calédoniens.

Volontairement, je n'ai pas choisi pour titre «Enseigner les sociétés coloniales de Nouvelle-Calédonie», mais «Enseigner les sociétés coloniales en Nouvelle-Calédonie». **Mon propos n'est donc pas de faire un cours magistral sur l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, mais plutôt de proposer une réflexion sur la notion de «sociétés coloniales» et de voir selon quelles modalités elle s'intègre dans les programmes actuels de l'enseignement secondaire.**

Dans un premier temps, afin de rentrer dans le sujet, j'aimerais commencer par réfléchir sur la définition de ce que l'on appelle une société coloniale.

I- Qu'est-ce qu'une société coloniale ?

L'essentiel de mon argumentation va reposer sur le contenu du chapitre introductif du manuel D. BARJOT, J. FREMEAUX, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*, Paris, SEDES, 2012.

1- Les sociétés coloniales : des «associations bizarres»

Une société coloniale est d'abord et avant tout une société, c'est-à-dire un ensemble de personnes qui entretiennent entre elles des liens suffisamment stables et durables pour être dépendants les uns des autres.

Pour exister, une société a besoin de trois choses :

-depuis Rousseau, il est admis qu'**une société repose sur un contrat social**, qui peut prendre la forme d'un cadre juridique tacite ou clairement défini. Pour aller vite, un cadre étatique structure la société => «L'Etat est l'armature formelle d'une société», notamment en Europe à partir du XIXe siècle quand se développe le concept d'Etat-Nation

-ce contrat social peut **reposer sur la libre-adhésion ou sur la contrainte**

-bien souvent, une société se caractérise par **un sentiment d'appartenance commune**, qui peut par exemple découler de l'existence d'une culture commune.

Par rapport à cette définition relativement neutre et générale de ce qu'est une société, **la situation coloniale apporte toute une série de particularités.**

Trois éléments méritent ici d'être soulignés :

- Avant la colonisation, les territoires qui allaient devenir des colonies disposaient d'une organisation sociale et n'étaient pas vides d'hommes

- La mise en place des colonies entraîne **un bouleversement des sociétés pré-coloniales, qui subissent dès lors des formes d'assujettissement** symbolisées par exemple par le développement d'une administration coloniale chargée d'opérer une nouvelle organisation sociale, et de mettre en place un ordre colonial

- La période coloniale se caractérise par des sociétés dans lesquelles **les mêmes règles ne s'imposent pas de la même manière aux populations colonisatrices et aux populations colonisées**

La rencontre entre les sociétés et le fait colonial a donc produit, selon Jacques Frémeaux, des «**associations bizarres**». A ce titre, les sociétés coloniales sont extrêmement diverses, et cette diversité s'explique en partie par la nature même de chaque colonie, avec une distinction ancienne entre **deux situations extrêmes** :

-la colonie de peuplement => arrivée d'un nombre plus ou moins important de colons => cas le moins fréquent

-la colonie d'exploitation => le but premier de la colonisation est ici la mise en valeur économique des colonies => cas le plus fréquent

Un autre élément fondamental est que, dans beaucoup de cas, la colonisation des XIXe-XXe siècles a donné naissance à **des sociétés**

coloniales qui ont finalement constitué une parenthèse de courte durée dans le temps historique. En 1936, 80% des populations de l'empire français sont rattachées à la France depuis moins de 60 ans.

2- Les sociétés coloniales, des sociétés de la différence, de l'inégalité et du contact

Selon Jacques Frémeaux, les sociétés coloniales ont **3 caractéristiques principales** :

- elles sont marquées par la **différence**
- elles sont marquées par l'**inégalité**
- elles sont marquées par le **contact**

DIFFERENCE :

Jacques Frémeaux fait ici référence au concept de **société plurale** : «**des sociétés dans lesquelles coexistent des groupes qui obéissent à une même autorité, mais ne se mélangent pas, chacun gardant ses traditions, ses lois, ses moeurs, voire sa religion**».

Sauf exception, et en dépit des discours prétendant le contraire, **l'objectif premier de l'administration coloniale n'est pas de gommer ces différences**, qui restent une donnée structurelle des sociétés coloniales de leur naissance à leur disparition. Par ailleurs, les populations colonisées sont loin de montrer un désir unanime d'abandonner leur culture pour adopter des modes de vie et de pensée importés suite à la conquête.

Cette différence repose sur un système binaire qui distingue les «agents de la puissance colonisatrice» et les populations autochtones ou indigènes. Toutefois, face à ces deux populations qui se font face, un 3e groupe vient brouiller cette lecture simpliste : les métis et les minorités.

Outre des différences de nature culturelle, la situation coloniale ajoute une différence qui découle directement du fait que toutes **les colonies sont plus ou moins constituées à partir d'un usage de la force** : le colonisateur est le peuple vainqueur alors que le colonisé est associé au peuple vaincu.

En définitive, l'ordre colonial a pour objectif, autour du triptyque ENCADRER, SURVEILLER, PUNIR, de perpétuer dans le temps et l'espace des différences aux origines multiples.

INEGALITE :

L'inégalité est à la fois **le fondement et le principe de fonctionnement des sociétés coloniales**. Ainsi, la différence commande la place de chacun au sein des hiérarchies sociales des colonies : le colonisateur domine le colonisé. **Cette inégalité est perceptible à tous les échelons** : administration, fiscalité, justice, accès à la terre, éducation, santé...

Dans n'importe quelle colonie, le plus pauvre et misérable «petit blanc» dispose toujours de privilèges inaccessibles au plus éminent représentant des élites autochtones.

Pour aller dans la **caricature**, on pourrait donc dire que le colon n'a que des droits, et le colonisé que des devoirs, que le colon commande et que le colonisé obéit.

Cette inégalité découle naturellement de l'idée de conquête coloniale, mais elle a aussi des racines plus profondes et perverses. Ainsi, au XIXe siècle, les nombreux travaux destinés à établir l'inégalité des races légitiment la position supérieure du colonisateur, et notamment celle des Européens dans leurs colonies.

Enfin, outre le fait que la situation coloniale fonctionne sur des hiérarchies qui dépendent étroitement de l'assujettissement d'un peuple par un autre, **les inégalités sont aussi de nature socioéconomique.** En moyenne, les colons sont largement plus riches que les indigènes, même si de très nombreuses exceptions viennent contredire ce modèle, et créent des anomalies que supportent très bien les administrations coloniales à partir du moment où l'inégalité de statut est préservée.

Bref, les sociétés coloniales présentent de nombreux points communs avec les sociétés européennes d'Ancien régime définies par des privilèges.

A mesure que le souvenir de la conquête s'éloigne, à mesure que des élites autochtones adoptent des codes et des valeurs de la métropole coloniale, **l'inégalité apparaît de plus en plus insupportable pour ceux qui la subissent.**

CONTACT :

La différence et l'inégalité ont pour conséquence d'engendrer de la **ségrégation**, de la **discrimination** au sein des sociétés coloniales. Pourtant, cette situation n'empêche pas les sociétés coloniales d'être **des sociétés du contact.**

La nature et l'intensité des contacts dépend de plusieurs facteurs. Par exemple :

- la liberté de nouer des contacts qu'autorise l'administration
- l'ancienneté de la colonie
- le moment considéré : les contacts sont souvent plus nombreux lors de la mise en place d'une société coloniale, alors qu'ils ont tendance à se raréfier à mesure que le temps passe
- la quantité de colons installés dans la colonie

A de rares exceptions près, aux XIXe-XXe siècles, le contact se fait toujours dans un contexte qui maintient la différence et l'inégalité. Il existe toutefois des domaines dans lesquels cette logique peut se trouver brouillée, par exemple à l'école ou dans l'armée.

Ces contacts inévitables entre plusieurs populations vivant sur un même territoire débouchent, notamment dans le domaine culturel, sur **des formes de métissage, d'hybridations** => bref, le contact produit parfois une vraie rencontre, une vraie collusion entre deux mondes qui n'étaient pas destinés à se mélanger. Exemple : développement de la culture créole aux Antilles

3- Les sociétés coloniales, des sociétés complexes

Au total, l'idée que je retiens de l'analyse que fait Jacques Frémeaux des sociétés coloniales est celle de **COMPLEXITE**. Que l'on prenne la différence, l'inégalité ou le contact, de nombreux éléments viennent brouiller l'image de sociétés coloniales fonctionnant sur un système binaire simple opposant colonisateurs et colonisés :

DIFFERENCE : les métis et les minorités constituent des groupes distincts, et face auxquels les colonisateurs vont souvent avoir beaucoup de mal à se positionner

INEGALITE : l'inadéquation entre les hiérarchies de statuts et les hiérarchies socioéconomiques perturbe l'opposition classique entre le colon riche et privilégié, et le colonisé pauvre et assujéti. Une autre source de complexité provient de la participation de certains colonisés au fonctionnement du système colonial

CONTACT : les circulations et transferts culturels montrent que les points de contact entre populations au départ très différentes et séparées ont été très nombreux

La complexité des sociétés coloniales ne tient pas seulement à leur fonctionnement. Elle est également présente lors de leur effondrement. En effet, les sociétés coloniales prennent fin à la suite d'un **processus de décolonisation**, dont on peut trouver plusieurs définitions en fonction des auteurs :

-la décolonisation représente la **fin de la société coloniale**, et de ses fondements inégalitaires et d'assujettissement, même si le territoire n'accède pas à l'indépendance => les Antilles françaises après la départementalisation

-la décolonisation représente l'**accès à l'indépendance d'un territoire colonisé, mais sans modification sensible de sa composition sociale** => Afrique du sud au début du XXe siècle

-La décolonisation représente l'**accès à l'indépendance du territoire colonisé, et l'exercice des responsabilités politiques par les populations jadis considérées comme indigènes** qui prennent leur destin en mains, alors que les populations colonisatrices quittent le territoire de l'ancienne colonie => cas le plus fréquent durant la période des deux grandes phases de la décolonisation entre 1945 et les années 1960

La prise en compte de la diversité et de la complexité des sociétés coloniales est la conséquence du renouvellement permanent des points de vue développés par ceux qui les ont étudiées.

II- L'histoire des sociétés coloniales, une histoire qui ne cesse de se renouveler

Volontairement, je n'aborde pas les travaux portant sur la Nouvelle-Calédonie, ou faits par des historiens calédoniens, non pas qu'ils ne méritent pas une attention particulière, mais parce qu'ils n'ont pas été à l'origine des renouvellements historiographiques évoqués ci-dessous.

1- Les grands moments historiographiques

Pour aller vite, on pourrait dire que **l'historiographie de la colonisation des XIXe-XXe siècles a connu trois étapes principales :**

-jusqu'au milieu du XXe siècle, la domination d'un discours largement favorable à l'aventure coloniale et aux différents apports des métropoles dans leurs colonies => vision apologétique du fait colonial

-l'époque des deux grandes vagues de décolonisation se caractérise en revanche par le développement d'un discours de plus en plus critique, qui explique et légitime les volontés d'émancipation

-les années 1970 et 1980 constituent un tournant lors duquel se développe une volonté nouvelle d'étudier le fait colonial en dehors du cadre binaire de l'éloge de son action ou du rejet de ses principes => bref, une histoire qui se construit sur l'étude de phénomènes du passé, qui cherche à construire un discours dépassionné, qui privilégie la rigueur scientifique par rapport à l'instrumentalisation.

Ce premier énoncé est en réalité assez caricatural dans le sens où les choses sont moins tranchées que cela.

-dans la première période, les nombreux travaux publiés par des acteurs de la colonisation chantant ses bienfaits cohabitent avec le développement d'un discours critique, qui d'ailleurs ne cesse de croître. Une caractéristique est que, à cette époque, **ce ne sont pas forcément des historiens qui sont les plus engagés dans l'écriture de l'histoire de la colonisation.**

-dans la deuxième période, même si **l'influence très forte des idées marxistes sur beaucoup d'historiens explique leur rejet de la colonisation impérialiste**, il n'empêche que se maintient aussi un discours, certes de plus en plus marginalisé, mais qui reste attaché au fait colonial

-dans la troisième période, la volonté de dépassionner l'histoire du fait colonial bute toujours sur le problème de l'objectivité de l'historien.

Malgré les déclarations d'intention les plus convaincantes, il est rare qu'un travail sur la colonisation soit un travail totalement neutre et il est difficile à l'historien d'étudier ce fait du passé en l'émancipant totalement du présent.

En 1992, **Daniel Rivet** a rappelé combien il est difficile de faire de la colonisation un objet d'histoire soumis à la plus grande rigueur scientifique : «la dialectique de la célébration et de la condamnation du fait colonial (...) a si longtemps profondément biaisé l'écriture de son histoire».

Ceci étant dit, ces grands mouvements historiographiques ont abouti à **une redéfinition permanente des objets d'étude, des problématiques et des approches**.

L'un des traits les plus importants est le **passage progressif d'une histoire de la colonisation à une histoire coloniale**, qui prend même ici la forme d'une histoire des sociétés coloniales.

Histoire de la colonisation : histoire d'un fait précis centré sur l'étude de ses structures, de leur mise en place à leur effondrement => une histoire qui montre surtout comment les métropoles ont mis en place et organisé leur mainmise sur les colonies

Histoire coloniale : histoire qui s'ouvre plus largement aux relations entre les métropoles et les colonies, qui sont conçues comme un ensemble qu'il est impossible d'étudier de manière séparée => une histoire qui intègre mieux le monde colonisé dans ses préoccupations

Histoire des sociétés coloniales : une emphase particulière est mise sur l'étude des populations qui ont été confrontées à une situation coloniale, ce qui permet de souligner le fonctionnement particulier de ce type d'organisation humaine => **une histoire qui se positionne beaucoup plus volontiers dans les colonies elles-mêmes pour en décortiquer les modes de fonctionnement**

2- Le tournant des années 1950

Pour aller vite, à partir des années 1950, on peut dire également qu'ont commencé à coexister **plusieurs regards sur les sociétés coloniales** :

HISTORIENS OCCIDENTAUX

3 approches privilégiées :

-**une approche politique et idéologique** : modes d'administration des colonies, législation définissant le statut des sujets coloniaux, participation d'auxiliaires indigènes à l'administration, idéologie de l'entreprise coloniale

-une approche économique : importance des facteurs économiques dans la colonisation et rentabilité des investissements dans les colonies (pillage des ressources, question de la mise en valeur et du développement d'infrastructures)

-développement d'une histoire sociale des populations colonisées, avec une emphase sur les sociétés rurales et l'apparition d'un prolétariat urbanisé
Les deux premières approches appartiennent encore à une histoire de la colonisation (les métropoles et leurs agents sont au centre du discours) alors que la troisième permet déjà de passer à une véritable histoire coloniale (les colonies sont au centre du discours)

On assiste pendant cette période à une vraie rupture, notamment due au développement d'une recherche universitaire et scientifique sur le fait colonial.

HISTORIENS DES ANCIENNES COLONIES

A peu près à la même époque, on assiste à **la naissance et au développement d'une histoire nationale des nouveaux Etats issus de la décolonisation**.

Après l'indépendance, **l'histoire devient un moyen privilégié pour accompagner et consolider la naissance d'un nouvel Etat indépendant**, selon des modalités qui ne sont pas sans rappeler certains travaux de la seconde moitié du XIXe siècle en France, notamment ceux qui ont eu pour objectif d'enraciner les idées républicaines en leur donnant des fondements historiques.

=> permettre aux Etats de **s'inventer une histoire nationale**

=> rendre une **dignité aux anciennes populations colonisées**

-nombreux travaux sur **l'histoire précoloniale** des nouveaux Etats

-histoire des **luttons pour l'émancipation**, comme un long chemin chaotique vers la liberté

-**biographies des grands héros** de la naissance ou de la renaissance de la nation

3- Les historiens d'aujourd'hui et le fait colonial

Depuis les années 1970, plusieurs courants historiographiques ont encore enrichi le regard des historiens sur l'histoire des sociétés coloniales. On assiste progressivement à l'émergence d'un foisonnement des recherches sur le fait colonial, et aussi à un morcellement des objets d'études. Ce foisonnement n'empêche pas de souligner quelques traits majeurs.

Première idée : Depuis les années 1970-1980, **même si des historiens français ont continué à travailler sur la période coloniale, force est de constater que les principaux renouvellements des approches sont venus des chercheurs anglo-saxons**, ces nouvelles approches étant plus ou moins bien, plus ou moins systématiquement, importées dans la recherche historique française.

Dans le temps qui m'est imparti, il est impossible de traiter complètement la question des nouvelles orientations de la recherche historique, qui peuvent d'ailleurs accorder une place plus ou moins grande à l'histoire du fait colonial.

- histoire globale
- histoire du genre
- histoire des aires culturelles
- histoire connectée
- etc.

Histoire impériale : connecter l'histoire de la métropole et celle de ses colonies. Il s'agit de montrer comment les métropoles créent leur empire par la conquête et la domination, mais aussi comment l'empire forge la nation, ce qui est peut être assez facilement démontré dans le cas français ou anglais.

Parmi tant d'autres, l'américain **Frederick Cooper**, au départ spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique de l'est britannique, illustre bien cette volonté de dépasser les notions de métropole et de colonie pour mener l'étude à l'échelle impériale. Son apport est d'autant plus utile que certains de ses ouvrages ont été traduits en français :

Traduction en 2013 d'un ouvrage publié en 1997 : *Repenser le colonialisme* (en collaboration avec Ann Laura Stoler)

Traduction en 2012 d'un ouvrage publié en 2002 : *L'Afrique depuis 1940*

Traduction en 2010 d'un ouvrage publié en 2005 : *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*

Traduction en 2011 d'un ouvrage publié en 2010 : *Empires. De la Chine ancienne à nos jours* (en collaboration avec Jane Burbank)

Etudes coloniales : elle se placent délibérément au sein des territoires coloniaux et scrutent les sociétés coloniales, notamment les relations entre colonisateurs et colonisés. Parmi ces études coloniales, on distingue 3 grands courants :

- histoire sociale dans la lignée des subaltern studies
- histoire culturelle dans la lignée des postcolonial studies
- histoire à la fois sociale et culturelle autour de la notion de «situation coloniale» (Georges Balandier, 1951).

POST COLONIAL STUDIES

Oeuvre fondatrice : Edward SAID, *Orientalism*, 1978 (traduite en français en 1980). Saïd est un intellectuel d'origine palestinienne. Installé aux Etats-Unis, c'est un spécialiste de littérature britannique.

Postulat : les Occidentaux auraient systématiquement, pendant et après la phase de colonisation, utilisé le discours orientaliste comme une arme de domination et de soumission des Orientaux. Ils auraient imposé et inculqué aux dominés une vision du monde dans laquelle leur position était systématiquement infériorisée : l'indigène aurait été littéralement fabriqué par des discours littéraires, juridiques, scientifiques, administratifs. Par ricochet, ce serait aussi en définissant l'autre que l'occident se serait défini lui-même.

=> analyse et déconstruction des discours coloniaux

POST ne signifie pas qu'on étudie la période postérieure à la colonisation. **Le postcolonialisme est une démarche qui vise à déconstruire les rhétoriques de la domination politique effective des territoires impériaux.** Il s'agit de privilégier des approches pluridisciplinaires en s'émancipant des temporalités habituelles : périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales.

Les postcolonial studies cherchent également à souligner les réactions des colonisés face à l'ordre colonial => l'idée est que les colonisés ont toujours joui d'une capacité d'action autonome, ce qui remet en cause le concept de colonisés seulement victimes d'un ordre imposé.

Les postcolonial studies ne se limitent pas à l'étude des populations colonisées face à la colonisation. Elles intègrent aussi des populations appartenant théoriquement aux catégories dominantes, mais qui sont marginalisées par les discours de domination : femmes blanches, petits blancs, catégories déviantes victimes de l'exclusion dans les métropoles et présentes dans les colonies (prostitués, délinquants,...).

SUBALTERN STUDIES

Courant qui émerge au milieu des années 1980 en Inde autour de l'historien Ranajit Guha, qui publie en 1983 *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in India* (Aspects élémentaires des révoltes paysannes en Inde)

Il tire beaucoup de ses **caractéristiques de travaux antérieurs**, notamment ceux d'Eric Stokes sur les révoltes paysannes dans l'Inde britannique, ou, dans la première moitié du XXe siècle, de la pensée marxiste d'Antonio Gramsci.

Caractères principaux :

- mettre aux colonies au coeur de l'investigation historique
- délaisser les élites coloniales pour se concentrer sur le peuple, et notamment les population situées au bas de la hiérarchie sociale (histoire par

le bas) => populations ignorées par les historiens pendant la colonisation et aussi après les indépendances.

-montrer que le processus de décolonisation n'a pas seulement été mené par des élites indigènes occidentalises

=> conséquences des post et des subaltern : place plus grande accordée aux populations assujetties, ce qui pose la question des sources.

Sources de l'histoire coloniale traditionnelle :

-sont avant tout des sources écrites, produites par des hommes appartenant aux élites, et surtout les élites colonisatrices

-importance des préjugés sociaux et raciaux dans les sources disponibles

Pour certains historiens, les sources de la colonisation ne sont pas aptes à rendre compte de la réalité des situations coloniales tant les discours cachent la majeure partie de la réalité.

Pour faire l'histoire des sociétés coloniales, il faut donc lire avec un regard neuf les sources depuis longtemps travaillées par les historiens, et recourir à de nouvelles sources ou méthodes :

-l'archéologie pour l'histoire des populations colonisées à l'époque précoloniale, et l'anthropologie pour les mêmes raisons

-les sources orales quand cela est possible, d'autant plus que les peuples autochtones appartenaient dans beaucoup d'endroits à des sociétés de tradition orale

-chaque fois que cela est possible, confronter les regards des colonisateurs et des colonisés.

Par rapport à ces évolutions permises par les réflexions de chercheurs anglo-saxons, les Français ne sont pas restés inertes ou à la traîne face à la vigueur des recherches sur le fait colonial. Pour preuve, j'ai choisi d'évoquer le développement du concept d'**histoire à parts égales**, qui est au coeur de la réflexion de Romain Bertrand dans *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Seuil, 2011

Romain Bertrand : spécialiste de l'histoire de Java et de la colonisation néerlandaise dans l'actuelle Indonésie.

Dans son introduction, le livre pose une **question fondamentale** : pour connaître et comprendre l'histoire coloniale, il faut que l'Européen se départisse de la vision traditionnelle selon laquelle l'Europe a été le lieu de développement de la civilisation la plus brillante qui soit, et qu'elle a naturellement colonisé le monde puisque les peuples qu'elle rencontrait outre-mer étaient moins développés qu'elle, voire même qu'il fallait leur apporter la civilisation, puisque ce concept leur était inconnu.

Romaine Bertrand invite donc à repenser le rapport des Européens à l'AUTRE. Pour atteindre cet objectif, il se place à un moment particulier de l'histoire des relations entre les Pays-Bas et ce qui allait devenir les Indes néerlandaises (l'Indonésie actuelle).

Projet : «écrire une histoire symétrique de la rencontre, à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, entre Hollandais, Malais et Javanais. Cette notion de symétrie (...) confère une égale dignité documentaire à l'ensemble des énoncés en présence - autrement dit qui ne les répartit pas, d'entrée de jeu, de façon téléologique, en vainqueurs et en vaincus. Il s'agit ainsi, pour respecter l'indécision des commencements, de ne plus hiérarchiser les sources à l'aune de l'état colonial terminal des relations entre les mondes dont elles sont issues, et à cette fin d'utiliser, dans la trame même du récit, si possible autant, mais surtout de la même manière les documentations européennes (néerlandaises, britanniques et portugaises), et insulindiennes (malaises et javanaises)».

=> 1596 : première expédition hollandaise qui jette l'ancre à Banten, à l'extrémité ouest de Java.

=> in fine, volonté de décrire la rencontre, le contact, en le replaçant dans son contexte et en soulignant la difficulté, les incompréhensions, la fragilité et aussi le principe d'égalité des premières rencontres, des premières connexions. Dans ce cas, les Européens sont, au départ, obligés d'accepter une position de respect, voire d'infériorité, pour entrer en contact avec des entités politiques autres que celles dont ils ont l'habitude en Europe.

Pour résumer, cette rapide présentation montre que, depuis une trentaine d'années, l'histoire coloniale connaît un foisonnement qui, initié par les chercheurs anglo-saxons, a trouvé de réelles applications dans la recherche française.

Aujourd'hui, étudier les sociétés coloniales, c'est donc aborder dans un angle particulier la «situation coloniale» définie par Georges Balandier en 1951.

=> étudier les interactions entre groupes dominants et couches dominées des sociétés coloniales, l'objectif étant de penser les sociétés coloniales comme des configurations sociales originales => monde aux structures sociales complexes, aux identités multiples, et au fonctionnement rarement apaisé.

Dans un troisième temps de ma présentation, je vais tenter d'évaluer la manière dont **ces nouveaux champs historiographiques sont présents dans les programmes adaptés d'histoire actuellement en vigueur en Nouvelle-Calédonie.**

III- Quelle histoire des sociétés coloniales enseigner aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

-Les programmes scolaires en vigueur en Nouvelle-Calédonie, qui sont en Histoire-Géographie des programmes adaptés, accordent une place à l'histoire locale et régionale, inégalement répartie selon les niveaux. En outre, les questions de la colonisation et des sociétés coloniales sont déjà présentes dans les programmes nationaux, par exemple en classe de 4e et 3e, ou en classe de 1ere et de terminale.

-La place dévolue à l'histoire locale et régionale dans les programmes calédoniens est depuis longtemps un objet de débats et de controverses. Quel que soit le point de vue de chacun sur ces questions, je pense important de rappeler que l'époque de «Nos ancêtres les Gaulois» est depuis longtemps révolue, et que les programmes ne privilégient plus une histoire seulement nationale. D'ailleurs, lors de l'annonce du contenu des nouveaux programmes dévoilés à partir de 2009, beaucoup de voix se sont élevées en France pour dénoncer le sacrifice de l'histoire nationale dans la formation des élèves français.

-Malheureusement, en Nouvelle-Calédonie, la mise en place de programmes adaptés n'a jamais permis d'aboutir à une situation totalement satisfaisante, par exemple du fait de nombreuses dérives dans leur mise en oeuvre.

-faire comme si les adaptations n'existaient pas, ou les cantonner dans une position subalterne.

-donner trop de place aux adaptations en négligeant, voire en abandonnant le cadre national des programmes

Bref, la préservation du caractère adapté des programmes nationaux est une nécessité mais, plus encore, l'enjeu essentiel est la façon dont les enseignants s'en emparent et les mettent en oeuvre dans un souci d'EQUILIBRE et de COMPLEMENTARITE.

A la source de ces dérives, on trouve souvent les mêmes discours :

-il est difficile de mettre en oeuvre les programmes adaptés à cause du manque de documents et de supports pour construire des séances, voire même à cause du manque de formation des enseignants sur ces questions

-dans les classes les plus difficiles, les élèves sont davantage intéressés par l'histoire locale et régionale, et donc on privilégie cet aspect par rapport aux autres

Depuis ma prise de fonction à l'IUFM de la Nouvelle-Calédonie en septembre 2011, j'ai tenté de donner toute sa place à l'histoire locale dans la formation des futurs enseignants du territoire et, à cette fin, la première promotion de master dont j'ai eu la charge a eu pour tâche de choisir des thèmes de recherche portant sur l'histoire de la Nouvelle-Calédonie

- en M1, travail sur les sources dans le but de produire un mémoire de recherche en histoire
- en M2, prolonger ce travail dans une perspective non plus scientifique, mais didactique et pédagogique

Liste des mémoires professionnels de M2, année 2013 :

J. BERNARDI, Enseigner «Le chemin de fer Dumbéa-Païta» en classe de 4e

D. BOI, Enseigner «Le masque kanak» en classe de 5e

C. COMPIN, Enseigner «La présence américaine en Nouvelle-Calédonie durant la seconde guerre mondiale» en classe de 3e

A. ESTIEUX, Enseigner «Les Japonais de Nouvelle-Calédonie face à la seconde guerre mondiale» en classe de 3e

S. L. MALTAUS, Etudier «L'éducation des populations colonisées en situation coloniale en Nouvelle-Calédonie» en classe de 4e

L. MERER, Enseigner «L'histoire d'une famille pionnière de Pouembout» en classe de 4e

M. NARDELLI, Enseigner «L'attractivité de Nouméa» en classe de 6e

E. QALUE, Comment enseigner «Le mariage kanak» dans le secondaire

H. TEMAURIURI, Enseigner «La citoyenneté en situation coloniale. Le cas de la Nouvelle-Calédonie»

J. HANNEQUIN, Enseigner «Les débuts de l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie» en classe de 4e

F. CAPON, Enseigner «La Nouvelle-Calédonie dans la France libre» en classe de 3e

Ce faisant, j'ai donc délibérément centré les apprentissages professionnels sur le contexte calédonien en tentant de **surmonter deux difficultés majeures et bien réelles** :

- Comment aborder des **sujets réputés sensibles**, à commencer bien sûr par ceux concernant la période coloniale ?

-Ne pas considérer comme une fatalité le fait que **les Calédoniens ne connaissent pas, ou mal, leur histoire**, et que cela proviendrait du fait qu'ils ne l'ont jamais étudiée

A ce titre, il faut souligner que ces deux faits ne sont pas propres à la Nouvelle-Calédonie, même s'ils prennent ici un relief particulier...

Après ce long préambule destiné à montrer que l'histoire des sociétés coloniales doit être, en Nouvelle-Calédonie, au centre de la formation et de la pratique des enseignants, je vais en venir à la question particulière de leur **place dans les programmes scolaires**.

NB : par manque de temps, je vais surtout me concentrer sur le collège

Un des objectifs de cette présentation est notamment de montrer comment **de nombreuses questions à traiter avec les élèves se situent dans le prolongement direct des évolutions historiographiques vues plus haut**.

1- Peuplement et sociétés traditionnelles avant la mise en place des sociétés coloniales : classes de 6e et 5e

6e

I- Les débuts du peuplement en Océanie et en Nouvelle-Calédonie (4 heures)

=> Idée fondamentale : le **peuplement de l'Océanie** a été tardif, progressif, et il a été possible grâce à une série de déplacements de populations parties au départ d'Asie. Le début du peuplement austronésien de la Nouvelle-Calédonie remonte à environ 3000 ans

=> Importance de **l'archéologie** (travaux de **Christophe Sand** sur la Nouvelle-Calédonie) pour retrouver les traces des premières implantations humaines, et pour les dater. L'archéologie est d'autant plus importante qu'elle est **le seul moyen** d'étudier les débuts du peuplement et le développement d'une organisation sociale propre

=> Cette étape est fondamentale pour faire comprendre aux élèves que les territoires ensuite colonisés n'étaient pas vides d'hommes au moment de l'arrivée des Européens dans le Pacifique, et il s'agit aussi de préparer le terrain pour aborder en 5e le fait que ces populations étaient organisées en sociétés.

5e

I- Les civilisations océaniques (20%, 8 heures)

Monde océanique à l'époque pré-européenne

Civilisation kanak traditionnelle

IV- Vers la modernité

Le Pacifique des premiers explorateurs, 1 heure

=> Idée fondamentale : **l'Océanie a connu le développement de plusieurs civilisations** ayant des caractéristiques propres avant l'arrivée des Européens.

=> Principale difficulté : la colonisation a bouleversé en profondeur la société kanak. **Il faut donc faire attention aux anachronismes.** Avant la colonisation, par exemple, le clan existe et pas la tribu. Bref, il est important de donner l'image d'une organisation sociale et d'une culture qui ne sont pas figées, et dont les caractéristiques actuelles sont le produit d'une longue évolution, évidemment affectée par la transformation de cet espace en colonie. **Il est important de ne pas confondre la civilisation kanak traditionnelle et la civilisation kanak actuelle, car ce sont deux choses bien différentes !**

Outre l'archéologie, il faut ici faire appel aux résultats obtenus par les anthropologues et ethnologues. Pour la Nouvelle-Calédonie, par exemple, travaux d'**Alban Bensa** ou **Isabelle Leblic**. Il faut souvent faire très attention à ne sélectionner que les informations portant sur la période pré-coloniale.

=> Quelles informations retenir ?

- Les formes d'habitat
- Organisation politique et sociale centrée sur le clan
- Le développement des activités agricoles et de la pêche
- mythes et croyances
- La diversité des différents pays kanak, et les relations qui s'établissent entre eux

=> **Enfin, il est important de montrer que la Nouvelle-Calédonie est restée à l'écart des premiers contacts entre Européens et populations locales dans le Pacifique**, même si les navires partis d'Europe ne sont pas, parfois, passés bien loin. Cette situation tranche avec le premier élargissement du monde des Européens, qui débouche sur la naissance des premiers empires au XVI^e siècle.

2- Des premiers contacts à la mise en place du système colonial : classe de 4e

C'est essentiellement en classe de 4e que la thématique des sociétés coloniales commence à être abordée avec les élèves puisque le programme invite à considérer **la mise en place des sociétés coloniales**, notamment dans le Pacifique.

DIAPO 4e

Partie I, thème 2 : L'Europe dans le monde au XVIII^e siècle

Premiers contacts en Nouvelle-Calédonie (1 à 2 heures)

Les premiers contacts doivent se limiter à l'étude de l'exemple calédonien, c'est-à-dire, pour aller vite, entre 1774 et 1853, et ils peuvent être abordés en parallèle avec les voyages d'exploration dans le Pacifique

Sur ces premiers contacts, **importance de ne pas les aborder comme le préalable inéluctable de la colonisation => le concept d'histoire à parts égales est ici essentiel**, même si les sources locales sont quasiment inexistantes pour savoir comment les premiers contacts ont été perçus par les populations kanak.

=> Quels enjeux principaux :

-fragilité de ces premiers contacts : présence ponctuelle des Européens au début de la période en fonction des missions d'exploration envoyées dans la région

-nombreux obstacles lors des premiers contacts : barrière de la langue, incompréhensions réciproques, nécessité pour les Européens de se plier, au moins au départ, aux usages kanak

-développement dès l'origine de contacts économiques et culturels, avec des échanges de produits dans les deux sens, ce qui bouleverse la civilisation kanak traditionnelle dès avant la période coloniale

-Des premiers contacts qui oscillent en permanence entre **approches pacifiques et réactions violentes**

-Installation des premiers Européens sur le territoire, et leurs relations avec les populations locales

-La question centrale des **débuts de l'évangélisation**, qui précède l'entrée dans la phase de colonisation, même si l'étude de l'évangélisation doit en principe être abordée plus tard

Partie III, Thème 4 : Les colonies (4 heures)

La mise en place des sociétés coloniales en Nouvelle-Calédonie doit être replacée dans le contexte de la seconde vague de colonisation au XIXe siècle, avec donc le développement de l'emprise européenne dans le Pacifique

Plusieurs points essentiels sont ici à mettre en relation avec la partie précédente sur l'évolution de l'historiographie :

-la violence est un moteur essentiel du développement du fait colonial.

La violence peut à la fois être abordée au travers des opérations militaires liées à la conquête et lors des répressions féroces contre les révoltes des populations locales

=> C'est par la violence que les Européens soumettent les kanak, et c'est par la violence qu'ils maintiennent leur emprise sur le territoire

-la naissance d'une société coloniale

-**deux particularités** dans le contexte calédonien : une colonie pénitentiaire et la volonté de développer une colonisation de peuplement libre

-**les populations locales sont assujetties** par toute une série de mesures prises par l'administration coloniale qui affectent le fonctionnement des sociétés locales traditionnelles, mais certains acteurs participent au fonctionnement du système colonial en tant qu'auxiliaires indigènes

-**les débuts de la mise en valeur** de la Nouvelle-Calédonie

-la spoliation foncière des peuples kanak pour libérer de l'espace pour les exploitations agricoles des colons

-les débuts de l'exploitation minière

-l'importation d'une main d'oeuvre extérieure à la colonie qui commence avant la première guerre mondiale

Dans une bibliographie importante, se reporter notamment à *L'archipel des forçats* de **Louis José Barbançon** et à **Isabelle Merle**, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*

3- Le XXe siècle ou la difficulté de passer d'une société coloniale à une société postcoloniale : classe de 3e

3e

Partie II, thème 1 : Première guerre mondiale

Implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Première guerre mondiale (1 heure)

Partie II, thème 3 : Seconde guerre mondiale

Guerre du Pacifique (1 heure)

La Nouvelle-Calédonie dans la seconde guerre mondiale (1 heure)

L'idée centrale est ici **l'engagement des colonies**, et notamment de la Nouvelle-Calédonie, aux côtés de la métropole coloniale

=> insister sur l'engagement humain, mais pas seulement

=> insister sur l'engagement dans la France libre dès 1940

=> insister sur le «moment américain» durant la seconde guerre mondiale

Du point de vue des sociétés coloniales, il faut évoquer le peu de gratitude de la métropole => montrer en quoi la guerre a montré l'importance des colonies pour la métropole, mais aussi des espoirs déçus pour les populations colonisées.

Utiliser par exemple la thèse de **Sylvette Boyer** sur la Nouvelle-Calédonie dans la Grande guerre.

Partie III, thème 2 : Des colonies aux Etats nouvellement indépendants
(environ 3 à 4 heures)
Décolonisation en Océanie

=> La Nouvelle-Calédonie reste à l'écart des mouvements de décolonisation classique, et son évolution est aussi originale au sein de l'aire Pacifique.

Partie IV : La vie politique en France

La société coloniale calédonienne et ses spécificités durant l'entre-deux-guerres (1h)

La Nouvelle-Calédonie face au choix de la collaboration ou de la résistance (1h)

L'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie entre 1958 et 1969 (1h)

L'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie depuis 1969 (1h)

Dans le cadre du programme de 3e, il convient d'insister sur la sortie progressive et originale de la Nouvelle-Calédonie de sa période coloniale, même si une première séance peut servir à prolonger l'étude de la société coloniale faite en 4e.

Pour aborder cette question, j'évoquerai la question d'un de mes étudiants il y a quelques mois en cours de préparation au CAPES : **la Nouvelle-Calédonie est-elle encore aujourd'hui une société coloniale ?**

La mise en oeuvre du programme de 3e doit conduire chaque élève à être capable de répondre à cette question, et à **éviter des confusions fréquentes entre plusieurs choses** :

-la connaissance de **l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie depuis 1945**, qui est le domaine de l'historien, et donc ici de l'enseignant

-la **mémoire de la colonisation** dans la société calédonienne, et les multiples traumatismes qui en ont découlé

-la très fréquente **instrumentalisation de l'histoire** pour servir un discours politique loyaliste ou indépendantiste

Le fait de qualifier les territoires qui ont fait partie de l'empire colonial, et qui sont toujours aujourd'hui sous souveraineté française quel que soit leur statut, de «**confettis de l'empire**», ajoute une difficulté supplémentaire, comme si l'outre-mer français n'était que l'ultime avatar de la colonisation. **Pourtant, depuis 1945, il est assez facile de montrer que la Nouvelle-Calédonie a progressivement cessé d'être une société coloniale, avec trois périodes bien distinctes.**

-1945-1958 : comprendre comment la période 1945-1958 a représenté une mutation cruciale dans les rapports entre la République française et la Nouvelle-Calédonie, avec une sortie du cadre colonial.

Durant cette période, plusieurs éléments propres aux situations coloniales disparaissent :

1946 : dans le cadre de l'Union française, la Calédonie n'est plus considérée comme une colonie, mais comme un Territoire d'Outre-Mer

1946 : abolition de l'indigénat (fin des restrictions liées à la résidence, au travail et à la circulation, fin des prestations et des sanctions administratives qui frappaient les populations autochtones du fait de leur statut de sujet)

1946 : reconnaissance d'un statut de droit particulier pour les Kanak

1945-1957 : les Kanak deviennent progressivement des citoyens par l'accès au droit de vote

1945-1957 : modifications institutionnelles et dans l'organisation administrative de la Nouvelle-Calédonie (élection d'un député, réforme municipale, apparition de l'assemblée territoriale en 1956...)

1958 marque une forme d'aboutissement de ce premier processus engagé à la fin de la Seconde guerre mondiale.

=> 98% des Calédoniens approuvent la constitution de la Ve République et manifestent leur volonté de rester un territoire de l'Outre-Mer français

Dès lors, il est impropre de parler de la Nouvelle-Calédonie comme d'une colonie, mais cela ne signifie pas qu'il faille pour autant parler d'une décolonisation par le maintien dans la République française selon de nouvelles modalités. **La période 1945-1958 montre la spécificité du processus de décolonisation calédonien par rapport à beaucoup d'autres colonies.**

-1958-1988 : cette période montre la difficulté de proposer une nouvelle organisation politique et sociale qui donne naissance à des relations apaisées avec la France, et à un consensus sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie => difficulté de la transition postcoloniale

Trois questions montrent une sortie difficile de la situation coloniale :

-la question du **degré d'autonomie** de la Nouvelle-Calédonie au sein de la république

-la question de **l'évolution d'un paysage politique de plus en plus clivé** entre les partisans de l'indépendance et ceux du maintien dans la France

-Certains **territoires proches de la Nouvelle-Calédonie** sortent progressivement d'une situation coloniale par l'indépendance, soit un système de décolonisation classique qui ne concerne pas ce territoire

Cette période montre donc que la Nouvelle-Calédonie est un territoire dont on peut dire que le **processus de décolonisation est inachevé ou incomplet**. Le problème majeur est l'**absence d'un consensus sur l'avenir du Territoire**, ce qui débouche sur une confrontation entre deux visions a priori incompatibles lors des «événements», entre 1984 et 1988. Il existe des interprétations différentes sur la période des événements :

- une lecture «officielle», et prétendument consensuelle : les «événements», soit une période de troubles qui correspond à une volonté de minimiser la gravité de ce qui s'est réellement passé

- une lecture qui correspond à une vision assez «loyaliste» des faits, à savoir que la Nouvelle-Calédonie, en tant que territoire de la République, a vu des Français s'opposer à d'autres Français, ce qui conduit à interpréter les événements comme une guerre civile

- une lecture plus proche du discours indépendantiste qui peut assimiler les événements à une guerre d'indépendance avortée ou inaboutie

Quel que soit le regard porté sur cette période de divisions et de violences, **ces années ont, par bien des aspects, traumatisé les Calédoniens, et ce de manière durable. Elles ont rajouté une seconde série de traumatismes après ceux issus de la période coloniale.**

-Depuis 1988 : cette période, dans laquelle nous sommes encore, commence avec les événements de l'année 1988, dont nous commémorons en 2013 le 25e anniversaire. Ces événements marquent, dans l'histoire calédonienne, un tournant tout aussi important que ceux de 1946 ou 1958.

- la paix retrouvée

- la réconciliation

- le pardon

Le symbole de ce changement est bien entendu la célèbre poignée de mains entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou lors de la signature des Accords de Matignon en juin 1988.

Depuis cet événement important, quelles sont les principales caractéristiques de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie ?

- l'entrée dans une période, encore inachevée aujourd'hui, qui donne à la Nouvelle-Calédonie un **statut transitoire au sein de la république**

- une **autonomie de plus en plus forte** au sein de la République, symbolisée par les transferts de compétences initiés en 1998

- la **recherche de solutions qui tournent le dos au retour des événements des années 1980**, malgré un paysage politique durablement structuré autour de l'opposition entre loyalistes et indépendantistes

La poignée de mains de 1988 a donc ouvert une nouvelle phase de l'histoire calédonienne, tout en n'apportant aucune réponse définitive pour l'avenir. Elle a donc résolu autant de problèmes qu'elle en a créé de nouveaux, directement ou indirectement :

-problème de l'autodétermination, et la difficulté d'aboutir à sa mise en oeuvre concrète.

-la notion de destin commun, qui est en gestation lors de la poignée de mains de 1988, et qui est concrétisée par l'accord de Nouméa de 1998.

A ce titre, le paragraphe 4 de l'accord apporte une confirmation claire que la Nouvelle-Calédonie a cessé d'être une société coloniale : «Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun».

REEQUILIBRAGE : volonté de donner toute leur place aux peuples kanak dans un destin commun qui veut faire de l'égalité entre toutes les communautés et entre toutes les parties du territoire la pierre angulaire de l'organisation de la société calédonienne

DESTIN COMMUN : cette notion est sans doute aujourd'hui le bien le plus précieux pour servir de ciment à la société calédonienne, mais c'est aussi, et peut-être encore plus, un bien extrêmement fragile.

=> la principale source de fragilité provient de la définition extrêmement floue de cette notion, ou plutôt son interprétation variable dans la population

-un avenir incertain : il est important de dire que, aujourd'hui, personne ne peut prédire ce que sera l'avenir politique et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie mais que, dans tous les cas, ce sont les urnes qui devraient un jour ou l'autre permettre la fin du statut transitoire initié en 1988.

Aujourd'hui, quatre solutions sont envisageables si l'on en croit les déclarations des responsables politiques calédoniens :

-un nouveau prolongement de la période transitoire après le premier qui a entraîné l'Accord de Nouméa de 1998, soit la volonté de repousser à plus tard une décision définitive

-la fin de la période transitoire par le maintien dans la république, soit l'absence de transfert des compétences régaliennes

-la fin de la période transitoire par l'indépendance, soit le transfert des compétences régaliennes et l'accès à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie

-la fin de la période transitoire par une solution qui soit une construction hybride entre les deux solutions précédentes, ce qui signifierait peu ou prou une indépendance-association.